



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 50885

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur les difficultés à réduire de façon significative le nombre des accidents de la route, en particulier chez les jeunes. Malgré l'arsenal de mesures mises en oeuvre - amélioration des infrastructures, mobilisation accrue des forces de l'ordre, renforcement de la législation -, les résultats obtenus jusqu'ici ne sont malheureusement guère probants. Or, une récente étude comparative du traitement pénal de la délinquance routière entre la Grande-Bretagne et la France laisse apparaître qu'outre-Manche, où l'on meurt deux fois moins sur les routes que dans notre pays, les autorités prennent avant tout en compte le comportement objectif du conducteur. Cela commence dès l'apprentissage de la conduite, dont un bon quart est consacré à l'attitude, à l'agressivité, au respect des autres usagers. Il lui demande s'il ne pense pas que des mesures analogues pourraient être mises en oeuvre également dans notre pays, en particulier en liaison avec le ministre de l'éducation nationale, puisque c'est dès le plus jeune âge que les comportements doivent être adaptés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50885

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 septembre 2000, page 5333